

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 13
votants : 15
Pour : 15

OBJET

Approbation du procès-verbal
de la séance du conseil
municipal du 01 décembre
2025

L'an deux mille vingt six le 13 Février

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 02 février 2026

PRESENTS : MM PERROT, RAISSON, GALLY, MARTIN, DESMOULINS, JEANTEAU, VEYRIRAS, PERRIN, DUSSAC, Mmes PUIGRENIER, LABRUNIE, KEBAILI, PEYRELADE

Mme LACHATRE a donné procuration à Mme LABRUNIE
M PRINSAUD a donné procuration à M. JEANTEAU

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès verbal de la précédente séance du conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès verbal de la séance du 01 décembre 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15

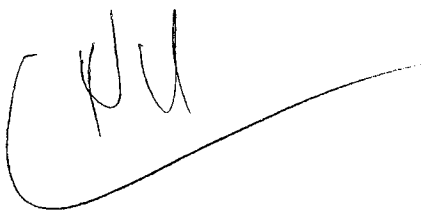
Considérant que le projet de procès verbal de la séance du 01 décembre 2025 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Approuve le procès verbal de la séance du conseil municipal du 01 décembre 2025 tel qu'annexé.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Affiché le
Pour copie conforme :

Le secrétaire de séance
Nicole LABRUNIE



En Mairie le 14 février 2026

Le Maire,
Daniel PERROT

